

19



**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

Nom

Prénom

Adresse

1 | SALAIRES, GAINS D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

Rabais excédentaire sur options sur titres	1TP	DÉCLARANT 1	<input type="text"/>	DÉCLARANT 2	<input type="text"/>	
Gains de levée d'options attribuées à compter du 28.9.2012; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées à compter du 28.9.2012 sur décision prise au plus tard le 7.8.2015; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction excédant 300 000 €	1TT	<input type="text"/>		1UT	<input type="text"/>	
Gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise du 8.8.2015 au 30.12.2016; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction n'excédant pas 300 000 €						
– gain imposable <i>Après abattement</i>	1TZ	<input type="text"/>				
– abattement pour durée de détention	1UZ	<input type="text"/>				
– abattement de 50 %	1WZ	<input type="text"/>				
– abattement fixe <i>Départ à la retraite d'un dirigeant de PME</i>	1VZ	<input type="text"/>				
Gains et distributions provenant de parts ou actions de <i>carried-interest</i>	1NX	<input type="text"/>		10X	<input type="text"/>	
Gains et distributions provenant de parts de <i>carried-interest</i> soumis à la contribution salariale de 30 %	1NY	<input type="text"/>		10Y	<input type="text"/>	
Indemnités pour préjudice moral <i>Fraction supérieure à 1 million d'euros</i>	1PM	<input type="text"/>		1QM	<input type="text"/>	
Agents d'assurance: salaires exonérés <i>Option pour le régime fiscal des salariés</i>	1AQ	<input type="text"/>		1BQ	<input type="text"/>	
Salariés impatriés: salaires et primes exonérés	1DY	<input type="text"/>		1EY	<input type="text"/>	
Sommes exonérées provenant du CET ou de jours de congé non pris, affectées à l'épargne retraite d'entreprise	1SM	<input type="text"/>		1DN	<input type="text"/>	
En 2020 vous ne percevez plus de salaires déclarés lignes 1GB, 1GF, 1GG, 1AG de la déclaration n°2042	1GK	DÉCLARANT 1	<input type="checkbox"/>	1GL	DÉCLARANT 2	<input type="checkbox"/>
En 2020 vous ne percevez plus de pensions déclarées lignes 1AO, 1AM de la déclaration n°2042	1HK	DÉCLARANT 1	<input type="checkbox"/>	1HL	DÉCLARANT 2	<input type="checkbox"/>
		1 ^{RE} PERS. À CHARGE	<input type="checkbox"/>	1GP	COCHEZ	<input type="checkbox"/>
		2 ^E PERS. À CHARGE	<input type="checkbox"/>	1GQ	COCHEZ	<input type="checkbox"/>

SALAIRES ET PENSIONS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF

Salaires et pensions de source étrangère (exonérés selon la convention applicable), après déduction de l'impôt étranger. Salaires des détachés à l'étranger (y compris marins pêcheurs) exonérés en application de l'article 81A du code général des impôts. N'indiquez pas ces revenus ligne 81I.

Salaires	1AC	DÉCLARANT 1	<input type="text"/>	1BC	DÉCLARANT 2	<input type="text"/>	1CC	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	<input type="text"/>	1DC	2 ^E PERS. À CHARGE	<input type="text"/>
Marins-pêcheurs <i>exerçant hors des eaux territoriales françaises</i>	1GE	COCHEZ	<input type="checkbox"/>	1HE	COCHEZ	<input type="checkbox"/>	1IE	COCHEZ	<input type="checkbox"/>	1JE	COCHEZ	<input type="checkbox"/>
Frais réels <i>joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AE	<input type="text"/>		1BE	<input type="text"/>		1CE	<input type="text"/>		1DE	<input type="text"/>	
Pensions de source étrangère	1AH	<input type="text"/>		1BH	<input type="text"/>		1CH	<input type="text"/>		1DH	<input type="text"/>	
Pays de provenance des revenus de source étrangère	<input type="text"/>											

DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS ET MEMBRES DU GROUPE FAMILIAL

Si en 2018 vous avez perçu pour la première fois une rémunération versée par une société que vous contrôlez ou par une société contrôlée par votre conjoint, vos ascendants ou descendants ou vos frères et sœurs, indiquez le montant net imposable de la rémunération que cette société vous a versée en 2019 (après déduction forfaitaire de 10 % ou déduction des frais réels).

Nom de la société	SOCIÉTÉ 1			SOCIÉTÉ 2			
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Rémunération nette de l'année 2019	1AN	DÉCLARANT 1	<input type="text"/>	1BN	DÉCLARANT 2	<input type="text"/>	
		1GN	DÉCLARANT 1	<input type="text"/>	1HN	DÉCLARANT 2	<input type="text"/>

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À

Le

2 | REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié 2GO

Déficits des années antérieures non encore déduits :

2013 2AA 2014 2AL 2015 2AM 2016 2AN 2017 2AQ 2018 2AR

Impatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %) 2DM

Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2020, provenant de l'année :

2016 ... 2TU 2017 ... 2TV 2018 ... 2TW 2019 ... 2TX

Gains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie

– gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017 :

gains soumis au prélèvement libératoire 2VM autres gains 2VN

– gains attachés aux versements effectués à compter du 27.9.2017 :

gains imposables à 7,5 % 2VO gains imposables à 12,8 % 2VP

– moins-values de cession non imputées à reporter sur l'année 2020, provenant de l'année :

2018 ... 2VQ 2019 ... 2VR

Rachat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite :

– produits des versements effectués avant le 27.9.2017

produits soumis au prélèvement forfaitaire libératoire 2RA autres produits 2RB

– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017

produits imposables à 7,5 % 2RC produits imposables à 12,8 % 2RD

3 | PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS

Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012 :

– gains taxables à : 18 % 3VD 30 % 3VI 41 % 3VF

– gains imposables sur option dans la catégorie des salaires déclarant 1 3VJ déclarant 2 3VK

– gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10 % 3VN

Gains de cession de titres souscrits en exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) :

– activité exercée depuis au moins trois ans : BSPCE attribués

• avant le 1.1.2018 3SJ

• à compter du 1.1.2018 : gain avant abattement 3TJ abattement fixe *Départ à la retraite d'un dirigeant de PME* 3TK

– activité exercée depuis moins de trois ans : gains taxables à 30 % 3SK

Abattement pour durée de détention de droit commun sur plus-values déclarées ligne 3VG de la déclaration n° 2042 3SG

Plus-values bénéficiant de l'abattement pour durée de détention renforcé ou de l'abattement pour départ à la retraite des dirigeants de PME :

– plus-value avant abattement 3UA

– abattement pour durée de détention renforcé 3SL abattement fixe 3VA

Gain sur retrait ou rachat du PEA ou du PEA-PME avant expiration de la 5^e année 3VT

Profits sur instruments financiers taxables à 50 % 3PI

Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés :

plus-values exonérées (50 %) 3VQ moins-values non imputables (50 %) 3VR

Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque 3VC

Plus-values immobilières et plus-values de cession de droits sociaux réalisées par les non-résidents 3SE

Plus-values en report d'imposition Article 150-0 D bis du CGI :

– plus-values dont le report a expiré en 2019 : avant abattement 3SA plus-values imposables 3SB

– complément de prix perçu en 2019 3WE

Plus-values en report d'imposition Article 150-0 B ter du CGI :

– plus-values réalisées en 2019 : avant abattement 3WH après abattement 3WG

– plus-values dont le report a expiré en 2019 :

• réalisées du 14.11.2012 au 31.12.2012 taxables à 24 % 3WI taxables à 19 % 3WJ

• plus-values réalisées à compter du 1.1.2013 :

plus-values avant abattement réalisées de 2013 à 2016 ... 3WN réalisées à compter du 1.1.2017 ... 3XN

plus-values imposables 3WP

impôt sur le revenu (IR) 3WR contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR) ... 3WT

Plus-values de cession de titres d'OPC monétaires dont le report d'imposition a expiré en 2019 Article 150-0 B quater du CGI 3SZ

Cession d'actifs numériques Report de la déclaration n° 2086 : plus-value 3AN moins-value 3BN

Transfert du domicile fiscal hors de France *Report de la déclaration n° 2074-ETD "Exit Tax"*

- plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement

• plus-values et créances soumises : aux prélèvements sociaux... **3WM** au barème de l'IR..... **3WA**
• plus-values art. 150-0 B ter du CGI: IR et CEHR..... **3TA**
prélèvements sociaux 15,5 %..... **3XM** prélèvements sociaux 17,2 %..... **3XA**

- plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paiement

• plus-values et créances soumises : aux prélèvements sociaux... **3WD** au barème de l'IR..... **3WB**
• plus-values art. 150-0 B ter du CGI: IR et CEHR..... **3TB**
prélèvements sociaux 15,5 %..... **3XD** prélèvements sociaux 17,2 %..... **3YA**

Plus-values nettes de cession d'immeubles ou de biens meubles déjà imposées à 19 %..... **3VZ**

Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la résidence principale, sous condition de emploi..... **3VW**

4 | REVENUS FONCIERS

Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenus fonciers 2019 (investissements réalisés en 2009)..... **4BY**

Taxe sur les loyers élevés des logements de petite surface *Report de la déclaration n° 2042LE*..... **4BH**

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS

Montant total des revenus à imposer selon le système du quotient *n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration* **ØXX**

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un organisme de gestion agréé.

6 | CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006 :

- à des enfants majeurs **6GI** **1^{ER} ENFANT** **6GJ** **2^E ENFANT**
- à d'autres personnes **6GP**

Nom et adresse des bénéficiaires

Déductions prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts **6DD**

Nature des déductions

Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin Nombre **6EV** Montant ... **6EU**

Nom et adresse des bénéficiaires

Dépenses de grosses réparations effectuées par les nus-propriétaires. Report de dépenses des années antérieures :

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
6HJ <input type="text"/>	6HK <input type="text"/>	6HL <input type="text"/>	6HM <input type="text"/>	6HN <input type="text"/>	6HO <input type="text"/>	6HP <input type="text"/>	6HQ <input type="text"/>
2017							
6HR <input type="text"/>							

Sommes à ajouter au revenu imposable **6GH**

Déficits globaux des années antérieures non encore déduits :

2013	2014	2015	2016	2017	2018
6FA <input type="text"/>	6FB <input type="text"/>	6FC <input type="text"/>	6FD <input type="text"/>	6FE <input type="text"/>	6FL <input type="text"/>

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS LOCATIFS PINEL

Investissements réalisés et achevés en 2019 ou réalisés antérieurement si achevés en 2019

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2016

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans **7QI** 9 ans **7QJ**
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans **7QK** 9 ans **7QL**

Investissements réalisés en 2017

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans **7QM** 9 ans **7QN**
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans **7QO** 9 ans **7QP**

Investissements réalisés en 2018

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans **7QR** 9 ans **7QS**
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans **7QT** 9 ans **7QU**

Investissements réalisés en 2019

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans **7QW** 9 ans **7QX**
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans **7QY** 9 ans **7QQ**

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

- en métropole :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7AI**
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7BI**
- outre-mer :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7CI**
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7DI**

Investissements achevés en 2015

- en métropole :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7BZ**
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7CZ**
- outre-mer :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7DZ**
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7EZ**

Investissements achevés en 2016

- en métropole :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7QZ**
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7RZ**
- outre-mer :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7SZ**
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7TZ**

Investissements achevés en 2017

- en métropole :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7RA**
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7RB**
- outre-mer :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7RC**
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7RD**

Investissements achevés en 2018

- en métropole :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7RE**
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7RF**
- outre-mer :
• avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7RG**
• avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7RH**

INVESTISSEMENTS LOCATIFS DENORMANDIE ANCIEN

Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2019 pour lesquels l'achèvement des travaux (ou l'acquisition, pour un logement acquis après transformation ou rénovation) est intervenu du 28.3.2019 au 31.12.2019

- en métropole avec engagement de location de : 6 ans 12 % **7NA** 9 ans 18 % **7NB**
- outre-mer avec engagement de location de : 6 ans 23 % **7NC** 9 ans 29 % **7ND**

INVESTISSEMENTS LOCATIFS DUFLOT

Reports concernant les investissements des années antérieures en métropole et outre-mer

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en :

2013 **7FI** 2014 **7FK** 2015 **7FR** 2016 **7FV** 2017 **7FW** 2018 **7FX**

INVESTISSEMENTS LOCATIFS SCELLIER

RÉDUCTION D'IMPÔT: ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

Reports concernant les investissements des années antérieures

Investissements achevés en 2017 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon :

reportez 1/9 de la réduction d'impôt

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 **7RT**
- Investissements réalisés en 2011 **7RU**

Investissements achevés en 2017 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna :

reportez 1/5 de la réduction d'impôt

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 **7RV**
- Investissements réalisés en 2011 **7RW**

Investissements achevés en 2014, 2015 et 2016 : reportez 1/9 de la réduction d'impôt

	2014	2015	2016
- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon	7YM <input type="text"/>	7YT <input type="text"/>	7WT <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon	7YN <input type="text"/>	7YU <input type="text"/>	7WU <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon	7YO <input type="text"/>	7YV <input type="text"/>	7WV <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole, et dans les DOM-COM	7YP <input type="text"/>	7YW <input type="text"/>	7WW <input type="text"/>

Investissements achevés en 2015 et 2016 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna : reportez 1/5 de la réduction d'impôt

	2015	2016
- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012	7YX <input type="text"/>	7WX <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011	7YY <input type="text"/>	7WY <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010	7YZ <input type="text"/>	7WZ <input type="text"/>

Investissements achevés en 2011, 2012 et 2013 : reportez 1/9 de la réduction d'impôt

	2011	2012	2013
- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon	7GJ <input type="text"/>	7YB <input type="text"/>	
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon	7HA <input type="text"/>	7GL <input type="text"/>	7YD <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon	7HD <input type="text"/>	7GS <input type="text"/>	7YF <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole, et dans les DOM-COM	7HF <input type="text"/>	7GU <input type="text"/>	7YH <input type="text"/>

Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.
Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

– Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2015 ; réalisés en 2010 avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 **7LN** 2014 **7LG** 2015 **7LK** 2016 **7LQ** 2017 **7LA** 2018 **7MS**

– Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016 ; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 **7LT** 2014 **7LH** 2015 **7LL** 2016 **7LR** 2017 **7LB** 2018 **7MT**

– Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017 ; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 **7LX** 2014 **7LI** 2015 **7LO** 2016 **7LU** 2017 **7LC** 2018 **7MU**

– Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2017 ; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 et achevés de 2013 à 2017.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 **7MH** 2014 **7LJ** 2015 **7LP** 2016 **7LV** 2017 **7LY** 2018 **7MV**

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : PREMIÈRE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2019

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements en métropole et dans les DOM-COM

Investissements réalisés et achevés en 2009 **7ZV**

Investissements achevés en 2010

– investissements réalisés et achevés en 2010 **7ZA**

– investissements réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 et investissements réalisés en 2009 **7ZB**

Investissements en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements achevés en 2013

– Investissements réalisés en 2011 :

Engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 **7SE** en 2010 **7SF**

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :

investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 **7SG** du 1.4 au 31.12.2011 **7SH**

– Investissements réalisés en 2012 :

Engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 **7SI** en 2011 **7SJ**

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :

investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 **7SK** du 1.4 au 31.12.2012 **7SL**

– Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012 **7SM**

Investissements achevés en 2014

– Investissements réalisés en 2011 :

Engagement de réalisation de l'investissement : en 2011 **7RI** en 2010 **7RJ**

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :

investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2011 **7RK** du 1.4 au 31.12.2011 **7RL**

– Investissements réalisés en 2012 :

Engagement de réalisation de l'investissement : en 2012 **7RM** en 2011 **7RN**

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :

investissement réalisé : du 1.1 au 31.3.2012 **7RO** du 1.4 au 31.12.2012 **7RP**

– Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012 **7RQ**

Reports concernant les engagements de location prorogés en 2017 ou 2018

À remplir la deuxième ou la troisième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2017

Investissements achevés en 2011 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 **7ZQ** Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 **7ZR**

Investissements achevés en 2012 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 **7ZS**

Investissements réalisés en 2012 **7ZU** Investissements réalisés en 2011 ou en 2012 avec promesse d'achat en 2011 **7ZT**

Prorogation en 2018

Investissements réalisés et achevés en 2009 en métropole et dans les DOM-COM 7WA

Investissements achevés en 2012 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7WB

Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7WC

Investissements réalisés en 2012 7WD

Investissements achevés en 2013 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7WE

Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7WF

Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 7WG

Report du solde de complément de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée

– Investissements réalisés et achevés en 2009: report du solde de réduction d'impôt de l'année 2018 7YI

– Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés en 2011, 2012 ou 2013
report du solde de réduction d'impôt de l'année 2016 7ZP .. 2017 7XP .. 2018 7YJ

– Investissements réalisés en 2011 et achevés en 2011, 2012 ou 2013; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés en 2012 ou 2013
report du solde de réduction d'impôt de l'année 2016 7ZO .. 2017 7XO .. 2018 7YK

– Investissements réalisés en 2012 et achevés en 2012 ou 2013; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 et achevés en 2013
report du solde de réduction d'impôt de l'année 2017 7XQ ... 2018 7YL

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT: SECONDE PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION

Engagement de location prorogé en 2019 après une première prorogation en 2016

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt au titre de la deuxième prorogation. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés et achevés en 2011 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Engagement de réalisation de l'investissement: en 2010 7XI en 2011 7XH

Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010:
investissement réalisé: du 1.1 au 31.3.2011 7XJ du 1.4 au 31.12.2011 7XK

INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE CENSI-BOUVARD

Investissements réalisés en 2019 ou réalisés antérieurement si achevés en 2019

Engagement de location à souscrire la première année au titre de laquelle la réduction d'impôt est demandée

Engagement de location en meublé à l'exploitant pendant une durée de 9 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail :

cochez la case 7II COCHEZ

Adresse du logement; nom et type d'établissement dans lequel se situe le logement:

Date d'achèvement du logement pour les logements acquis en l'état futur d'achèvement

ou date d'achèvement des travaux pour les logements achevés depuis au moins quinze ans acquis en vue de leur réhabilitation 2019

Investissements réalisés en :

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
7JT <input type="text"/>	7OU <input type="text"/>	7OV <input type="text"/>	7OW <input type="text"/>	7OX <input type="text"/>	7OY <input type="text"/>	7PZ <input type="text"/>

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt.

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en 2018:

réalisés de 2013 à 2018 7SN réalisés en 2012 7SO

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en 2017:

réalisés de 2013 à 2017 7SA réalisés en 2012 7SB réalisés en 2011 7SC

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en :

	2013	2014	2015	2016
– réalisés de 2013 à 2016.....	7OA <input type="text"/>	7OF <input type="text"/>	7OK <input type="text"/>	7OP <input type="text"/>
– réalisés en 2012 ou réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012.....	7OB <input type="text"/>	7OG <input type="text"/>	7OL <input type="text"/>	7OQ <input type="text"/>
– réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011.....	7OC <input type="text"/>	7OH <input type="text"/>	7OM <input type="text"/>	7OR <input type="text"/>
– réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010.....	7OD <input type="text"/>	7OI <input type="text"/>	7ON <input type="text"/>	7OS <input type="text"/>
– réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009.....	7OE <input type="text"/>	7OJ <input type="text"/>	7OO <input type="text"/>	7OT <input type="text"/>

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en :

	2011	2012
– réalisés en 2012.....		7JV <input type="text"/>
– réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011.....	7IA <input type="text"/>	7JW <input type="text"/>
– réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010.....	7IB <input type="text"/>	7JX <input type="text"/>
– réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009.....	7IC <input type="text"/>	7JY <input type="text"/>

Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2015; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 7PA 2014 7PF 2015 7PK 2016 7PP .. 2017 7PU .. 2018 7HO

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 7PB 2014 7PG 2015 7PL 2016 7PQ .. 2017 7PV .. 2018 7HP

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 7PC 2014 7PH 2015 7PM 2016 7PR .. 2017 7PW .. 2018 7HQ

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2018; réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés de 2013 à 2016.

report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 7PD 2014 7PI 2015 7PN 2016 7PS .. 2017 7PX .. 2018 7HR

- Investissements réalisés et achevés de 2013 à 2018. Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 7PE 2014 7PJ 2015 7PO 2016 7PT .. 2017 7PY 2018 7HS

TRAVAUX DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE MALRAUX

Dépenses payées en 2019

Demande de permis de construire ou déclaration de travaux déposée au plus tard le 31.12.2016 :

- dans un secteur sauvegardé, dans un quartier ancien dégradé ou dans un site patrimonial remarquable couvert par

un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) approuvé 7NX

- dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), dans une aire de mise en valeur

de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) ou dans un site patrimonial remarquable non couvert par un PSMV approuvé 7NY

Demande de permis de construire ou déclaration de travaux déposée à compter du 1.1.2017 :

- dans un site patrimonial remarquable couvert par un PSMV approuvé, dans un quartier ancien dégradé ou

dans un quartier du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 7TX

- dans un site patrimonial remarquable non couvert par un PSMV approuvé 7TY

Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée faute d'un montant suffisant d'impôt sur le revenu. Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2017 7KZ 2018 7KY

AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Travaux de réhabilitation des résidences de tourisme

Dépenses payées en 2019 Report de la fiche n° 2041 GF 7XX

Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location Report de la fiche 2041 GR

Dépenses de travaux et de diagnostic préalable 7WR

Dépenses de protection du patrimoine naturel

Report de réduction d'impôt de l'année 2013 7KE

Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques

..... 7NZ

Souscription au capital de SOFICA 30% 7FN 36% 7GN 48% 7EN

Souscription au capital de petites et moyennes entreprises

- Versements 2019 7CF

- Report de versements des années antérieures :

2015 2016 2017 2018

• souscription réalisée avant le 1.1.2012 7CL 7CM

• souscription réalisée à compter du 1.1.2012 7CQ 7CR 7CV 7CX

- Report de réduction d'impôt au titre du plafonnement global de l'année :

2014 2015 2016 2017 2018

..... 7CY 7DY 7EY 7FY 7GY

Souscription de parts de FCP dans l'innovation 7GQ

Souscription de parts de fonds d'investissement de proximité (FIP) 7FQ

Souscription de parts de FIP investis en Corse 7FM

Souscription de parts de FIP investis outre-mer 7FL

Souscription au capital d'entreprises de presse 30% 7MX 50% 7MY

Investissements forestiers

– Dépenses réalisées en 2019 :

Acquisition	7UN <input type="text"/>	Assurance	7UL <input type="text"/>
Travaux.....	7UP <input type="text"/>	Travaux consécutifs à un sinistre	7UT <input type="text"/>
Travaux avec adhésion à une organisation de producteurs			7UA <input type="text"/>
Travaux consécutifs à un sinistre avec adhésion à une organisation de producteurs			7UB <input type="text"/>
Contrat de gestion.....	7UQ <input type="text"/>	Contrat de gestion avec adhésion à une org. de producteurs.....	7UI <input type="text"/>

– Report des dépenses de travaux des années antérieures :

	Hors sinistre	Après sinistre
2011.....		7TG <input type="text"/>
2012.....		7TH <input type="text"/>
2013.....		7TI <input type="text"/>
2014.....		7TJ <input type="text"/>
avec adhésion à une organisation de producteurs.....		7TK <input type="text"/>
2015.....	7VM <input type="text"/>	7TM <input type="text"/>
avec adhésion à une organisation de producteurs.....	7VN <input type="text"/>	7TO <input type="text"/>
2016.....	7VQ <input type="text"/>	7TP <input type="text"/>
avec adhésion à une organisation de producteurs.....	7VR <input type="text"/>	7TQ <input type="text"/>
2017.....	7VS <input type="text"/>	7TR <input type="text"/>
avec adhésion à une organisation de producteurs.....	7VL <input type="text"/>	7TS <input type="text"/>
2018.....	7VJ <input type="text"/>	7TT <input type="text"/>
avec adhésion à une organisation de producteurs.....	7VK <input type="text"/>	7TU <input type="text"/>

Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie.....

7UC

Intérêts d'emprunt pour reprise de société.....

7FH

Intérêts pour paiement différé accordé aux agriculteurs.....

7UM

8 I DIVERS

Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif *autres que les salaires et pensions*.....

8TI

Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français.....

8TK

Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger :

– impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values.....

8VL

– impôt payé à l'étranger sur autres revenus.....

DÉCLARANT 1

DÉCLARANT 2

PERS. À CHARGE

8VM

8WM

8UM

Vous ne relevez pas d'un régime obligatoire français d'assurance maladie *Revenus des lignes 1TT, 1UT*.....

8RP

8RQ

Non-résidents : revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen *Report de la déclaration n° 2041 TM*.....

8TM

Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France *Report de la déclaration n° 2041 GL ou n° 2074 ETS*.....

8TN

Reprises de réductions ou de crédits d'impôt.....

8TF

Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus :

vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50% de vos revenus mondiaux au titre des années 2017 ou 2018.....

8TD

Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions sociales *Voir document n° 2041 GG*

Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère et salaire différé de l'héritier d'un exploitant agricole, imposables à la CRDS, à la CASA (certaines pensions et allocations de préretraite) et à la CSG au taux de :

– revenus non salariaux.....

9,2%

8TQ

– salaires.....

9,2%

8TR

– allocations de préretraite.....

9,2%

8SC

– allocations de chômage.....

6,2%

8SW

3,8%

8SX

– indemnités journalières de maladie, maternité, accident du travail.....

6,2%

8TW

– pensions de retraite et d'invalidité.....

8,3%

8TV

6,6%

8TH

3,8%

8TX

– pensions en capital soumises à imposition forfaitaire.....

8,3%

8SA

6,6%

8SD

3,8%

8SB

Revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS

Vous relevez d'un régime d'assurance maladie d'un État de l'Espace économique européen

DÉCLARANT 1

DÉCLARANT 2

ou de la Suisse et vous n'êtes pas à la charge d'un régime obligatoire de sécurité sociale français.....

8SH

8SI

Remplissez les cases ci-dessous uniquement si vous êtes mariés ou pacsés et si un seul des deux conjoints remplit la condition ci-dessus.

Montant des revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS :

revenus fonciers *après abattement si régime micro*.....

8RF

rentes viagères à titre onéreux *montant net après abattement*.....

8RV

revenus de capitaux mobiliers.....

8RC

plus-values de cession de valeurs mobilières et gains assimilés.....

8RM